



montant approximatif de la pension compasatoire

Par **bardenas**, le **01/07/2012** à **09:20**

Bonjour,

Pouvez vous me donner une idée du montant de la pension compasatoire que je devrais verser, j'ai 57 ans, mon épouse 52. marié depuis 29 ans, (2 filles, 27 et 25, la deuxième a ma charge 1000/mois et j'aide la première à hauteur de 2500/ans).

En 2010 nous avons fait une séparation de bien devant notaire (j'ai diminué la valeur réelle de la maison de 40000€ soit 140000€ pour être à la même somme que l'argent sur le compte joint à la banque soit 140000€ et en plus pris en charge les 9500€ de frais de notaire .

1) Mon épouse a un revenu de 450€/mois et une pension de 480€/mois.

2) Moi je suis actuellement en accident de travail avec reversion par la CPAM de mon salaire 4200€/mois et ce jusqu'au mois de septembre date de la reprise du travail.

En septembre mon employeur qui est en difficulté ferme son entreprise et je serais demandeur d'emploi avec au mieux 80% de mon salaire actuel. (il a été calculé par son comptable une prime de licenciement de 21000€). Je pense ne rien avoir oublié. Pouvez vous me répondre SVP merci.